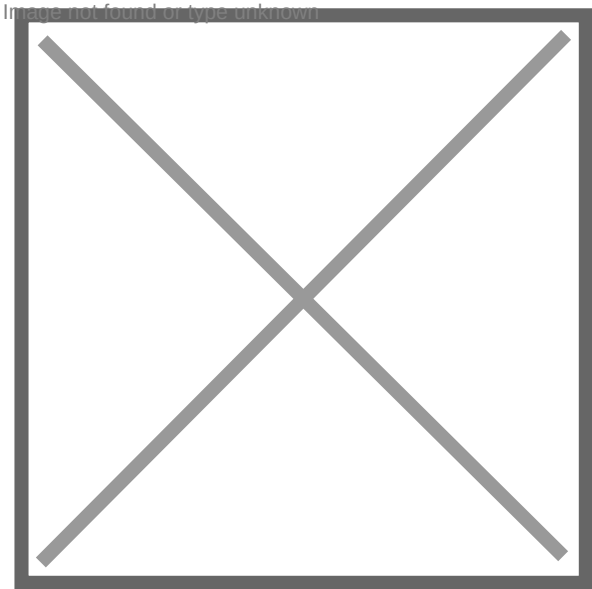




Locataire sous tutelle, envahissant

Par **Exileaddict**, le **18/06/2014 à 14:23**

Bonjour,
Je loue, dans un immeuble, un T3 à une personne sous tutelle, qui dépose des meubles dans l'entrée commune, qui squatte une cave autre que la sienne, qui s'est approprié la totalité du jardin en enlevant les délimitations, et en bourrant les caves de l'immeuble avec les débris qui ne répare pas ses vitres cassées.
Je lui ai parlé pour lui expliquer ses devoirs. Sans succès.
Je lui ai envoyé un recommandé AR (copie à sa tutrice) sans effet.
Un cadenas a été posé à l'entrée du jardin : elle l'a cassé.
Son bail n'expire qu'en juin 2016. Quels sont mes recours ? Je crains une aggravation des dommages et désagréments.
Merci de vos réponses.

Par **Exileaddict**, le **19/06/2014 à 19:05**

Super, c'est très ... vivant :-)

Par **moisse**, le **20/06/2014 à 10:48**

http://www.conso.net/page/bases.5_vos_droits.1_conseils.6_fiches_pratiques_web.8_l_expulsion_du_lo

Par **Exileaddict**, le **20/06/2014 à 16:09**

Merci beaucoup. Je crois que je vais devoir prendre rendez-vous avec un avocat. Mais dans

ma ville [smile3]